

# GARDERIE PÉRISCOLAIRE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La commune de Fargues sur Ourbise, représentée par Monsieur Michel PONTTHOREAU, maire, met en place, dans le cadre du transport scolaire (maternelle et primaire) pour les écoles de Casteljaloux, une garderie périscolaire dans le local communal suivant :

### *Salle garderie*

Ce local sera à la disposition des enfants de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 00 les lundi, mardi, jeudi, vendredi .

Les enfants, durant cette période, seront sous la surveillance de Madame Eliane RODRIGUEZ. Dans le cadre de cette garderie, la Commune et la personne surveillante déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les incidents ou accidents causés par les enfants eux-mêmes.

Les parents s'engagent :

- à fournir, auprès de la commune, une attestation d'assurance responsabilité civile, couvrant tous les dommages pouvant être occasionnés par leur(s) enfant(s)
- à respecter les horaires des ouverture et fermeture de la garderie. Tout manquement à cette règle, en dehors de situation particulière signalée à l'avance, pourra entraîner une suspension ou radiation.

Une fiche de liaison sera établie tous les jours où figureront les nom et prénom des enfants prenant le car ce jour-là et également leur présence ou absence pour le retour en fonction de leur activité extra-scolaire (club, sport...).

L'accompagnateur aura en charge de vérifier et contrôler cette fiche par la présence effective des enfants. **Elle sera complétée et signée par les parents tous les matins.**

La garderie de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 00 sera assurée, en priorité, par Madame Eliane RODRIGUEZ. En cas d'absence, d'autres personnes bénévoles pourront la remplacer.

Les parents d'élèves (1)

Le Maire

Michel PONTTHOREAU

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » et de la date

Vos données personnelles sont traitées à des fins de gestion des affaires scolaires et périscolaires. Les destinataires des données sont les agents de la collectivité spécifiquement habilités à en prendre connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Les données peuvent potentiellement être transmises à XXXXXXXX.

Elles sont conservées XXXX(préciser la durée de conservation des données personnelles).

Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à [dpo@cdg47.fr](mailto:dpo@cdg47.fr). Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition

pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL.